

L'entreprise Minimum a construit 11 000 sièges en plastique recyclé pour le Centre aquatique olympique de Saint-Denis et l'Arena Porte de La Chapelle.

Photos: Roxane Montaron/ Les Canaux



Au centre, le linge des athlètes est pris en charge par la Laverie solidaire, issue d'un regroupement de neuf entreprises de l'insertion et du handicap.

Ci-contre, la société Pimp your waste a réutilisé des chutes de bois du chantier du village des athlètes pour concevoir des panneaux signalétiques.

# L'économie sociale et solidaire boostée par les JO

À cinq jours de l'ouverture des Jeux olympiques de Paris, les entreprises de l'économie sociale et solidaire se félicitent d'avoir été associées à un événement d'une telle ampleur.

Le secteur a relevé le défi et fait preuve de son professionnalisme, estiment ses représentants.

Pour *La Croix*, Bernard Thibault, coprésident du comité de suivi de la charte sociale des JO, salue l'intégration des syndicats aux préparatifs.

Plus de 500 structures de l'économie sociale et solidaire ont remporté des appels d'offres dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Elles ont contribué à ce que les organisateurs tiennent en partie leur promesse d'organiser des Jeux plus écologiques et solidaires.

La France restera-t-elle dans l'histoire olympique comme le pays qui a organisé les premiers Jeux écologiques et solidaires, comme s'y étaient engagés ses organisateurs? Depuis la semaine dernière, les 14 500 athlètes et leurs accompagnateurs commencent à s'installer dans les immeubles « intégrant les dernières innovations écologiques » du village olympique et paralympique, en Seine-Saint-Denis. Ils découvrent leur lit en carton avec un matelas en « filets de pêche récupérés ». Leur linge est pris en charge par la Laverie solidaire, issue d'un regroupement de neuf entreprises de l'insertion et du handicap. Les espaces verts ont été aménagés par Halage, qui ramène

la vie sur des chantiers inertes. Des déchets alimentaires seront transformés en compost ou énergie par l'entreprise Moulinot. Les spectateurs s'assieront sur les 11 000 strapontins en plastique recyclé de Minimum. La terre issue du chantier a été utilisée par la coopérative Cycle Terre de Sevran pour fabriquer des briques.

« Le monde entier va pouvoir découvrir ces entrepreneurs qui créent une économie durable », souhaite plus que jamais Muhammad Yunus, l'inventeur du microcrédit. Il y a six ans à Lausanne, le Prix Nobel de la paix 2006 défendait la candidature de la France devant le Comité international olympique. La promesse de la maire de la capitale, Anne Hidalgo, et de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation Paris 2024, d'offrir « les premiers Jeux inclusifs et durables » pouvait « aider à trouver des solutions pour un monde à 3 zéros : 0 chômage, 0 pauvreté, 0 émission nette de carbone », plaiderait-il.

Cinq jours avant la cérémonie d'ouverture, l'économiste et entrepreneur bangladais présente ce lundi 22 juillet à Paris le bilan du « programme unique » auquel il a pris part pour aider les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) à

« Ces JO auront été une sorte de prototype de la commande publique responsable, notamment à destination de l'ESS. »

décrocher des marchés dans le cadre des JO. Au total, « 800 prestations » ont été réalisées par « plus de 550 entreprises de l'économie sociale, circulaire et locale lauréates des marchés des Jeux », estime Les Canaux, l'association d'aide au développement d'une « économie engagée » qui copilote avec le Yunus Center ce programme « ESS 2024 » mis en place avec Paris 2024 et la Société de livraison des ouvrages olympiques (Solideo).

« C'est la première fois que des structures de l'ESS sont directement associées à un événement de cette ampleur », souligne Nicolas Peyronnet, le directeur d'ESS 2024. Son équipe a formé ces acteurs aux marchés publics. Elle les a invités à se « référencer » sur une plateforme « solidaire » pour recevoir des appels d'offres et les accompagner pour « répondre dans un délai de trente jours » à des

« marchés complexes », si besoin en s'associant.

Dès 2018, le Comité d'organisation des JO affirmait vouloir faire du sport « un moteur de développement économique, social et solidaire » dans une charte sociale (lire *entretien ci-contre*). Sa signature par la Solideo s'est concrétisée par des clauses dans les contrats. Les candidats devaient dédier 10% des heures travaillées à l'insertion, soit 2,4 millions d'heures. Ils en comptabiliseront 3 millions. Par ailleurs, 25% des montants des travaux devaient bénéficier à des PME, TPE ou acteurs de l'ESS. « L'objectif est là aussi dépassé avec 35% au 10 juin, soit un montant de 782 millions d'euros que se sont partagés 2 576 entreprises, dont 115 structures de l'ESS », calcule la Solideo, en précisant que « cela évoluera encore » avec notamment la conversion du village des athlètes en bureaux et logements.

De son côté, Paris 2024, chargé de l'organisation, ne s'est pas donné d'objectifs chiffrés, mais des « critères de durabilité, d'insertion, de respect de la biodiversité » dans les appels d'offres, avec dans certains cas des « obligations de résultat susceptibles de pénalités », explique Sylvère Chamoin, chargé des achats durables au sein du Comité d'organisation. « On peut acheter durable en ayant des contraintes financières. C'est avant tout un choix. » Il a fallu

convaincre en interne que les acteurs de l'ESS pouvaient « faire du bon boulot. Fin mai, sur nos 3 200 fournisseurs, 80% étaient des PME, TPE et ESS (à hauteur de 10%, soit 328 acteurs) ».

Pimp your waste, spécialisée dans le mobilier sur mesure à base de matériaux de construction recyclé, s'était inscrite sur la plateforme ESS 2024. « Les Canaux nous ont convaincus de candidater à un marché de signalétique extérieure pour des œuvres d'art au village des athlètes », raconte Bastien Caron, son président. Les dix salariés, dont un chômeur en « immersion professionnelle », ont conçu des cartels à partir de « chutes de bois exotiques récupérées auprès d'une entreprise sur le chantier ».

Ce marché de 60 000 € apporte à Pimp your waste « une belle référence pour se développer dans le mobilier urbain ». « Nous avons déjà été contactés par une mairie et par un musée », confie le jeune entrepreneur, avec l'espoir de « changer d'échelle et monter en compétence ». Les JO de Paris ont aussi donné un coup de pouce à Vesto, qui a équipé les espaces de restauration de Sodexo Live avec des machines reconditionnées. « Proposer du bon sens, c'est aujourd'hui innovant », s'amuse Bastien Rambaud, 28 ans, cofondateur de Vesto, qui a dû embaucher cinq personnes, portant l'effectif à 37 salariés.

## repères

10 milliards de budget, 10 milliards de retombées ?

Le coût des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, initialement fixé à 3,3 milliards d'euros en 2017, devrait dépasser les 10 milliards d'euros, fonds publics et privés réunis. Selon le Comité d'organisation des JO, ceux-ci ont mobilisé 150 000 emplois, déjà existants ou à créer, en particulier dans

Par ailleurs, le « plan héritage et durabilité » de Paris 2024, qui fixe des objectifs d'écoconception ou de seconde vie pour les produits, bénéficiera à des acteurs de l'ESS comme la banque solidaire de l'équipement d'Emmaüs Défi, qui récupérera le mobilier et les matériaux du village des athlètes. Cette donation de grands groupes canadiens et japonais servira à équiper « à prix solidaires, dix à vingt fois moins cher », des logements de personnes en réinsertion.

Alors, exemplaires pour l'ESS, ces Jeux? « Ils ne l'ont pas été tant que cela », modère Timothée Duverger, ingénieur de recherche à Sciences Po Bordeaux, citant l'extension de la notion de contrat en insertion (aux intérimaires, contrats en alternance...), le tronçonnage de marchés en lots pour parvenir à intégrer les petits acteurs, le manque de contrôle de la chaîne de sous-traitance... « Mais ces JO auront été une sorte de prototype de la commande publique responsable, notamment à destination de l'ESS. En ce sens, ils auront montré que les marchés publics pouvaient être un levier pour relocaliser les flux économiques », à condition d'avoir des « objectifs plus chiffrés ». Pour Nicolas Peyronnet, il y aura un avant et un après: « L'ESS a prouvé qu'elle était capable de répondre aux enjeux d'un grand projet comme les JO. Et qu'elle y avait donc désormais sa place. »

Aude Carasco

la construction (11 700), l'organisation (78 300) et le tourisme (60 000).

Au global, les retombées économiques pourraient atteindre 10 milliards d'euros, d'après une mission d'information de l'Assemblée nationale. Le Centre de droit et d'économie du sport les estime pour l'Île-de-France et Paris dans une fourchette de 6,7 à 11,1 milliards selon les scénarios. La Cour des comptes rendra son bilan d'ici au 1<sup>er</sup> octobre 2025.

## « Ces Jeux n'ont pas été un prétexte pour déroger au droit du travail »

### entretien

Bernard Thibault

Coprésident du comité de suivi de la charte sociale des JO

Pour *La Croix*, l'ancien patron de la CGT se dit satisfait des premiers résultats de sa mission pour le respect des droits sociaux dans le cadre des Jeux.

Quel bilan dressez-vous, quant au respect des droits sociaux, à cinq jours de l'ouverture des JO?

**Bernard Thibault** : D'abord, c'est la première fois que les syndicats sont associés à la préparation des Jeux olympiques – et de toute autre compétition sportive d'ailleurs. Nous avons donc pu intégrer la dimension sociale dès le début, à tous les niveaux. Ainsi, plusieurs marchés ont été ouverts aux PME et aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, et les objectifs fixés ont été atteints, y compris sur les 70 chantiers d'infrastructures.

Et en matière de droit du travail?

**B. T.** : Nous avons obtenu que ces Jeux ne deviennent pas un prétexte pour déroger au droit social français. À ce stade, nos grands principes du code du travail ont été préservés, malgré quelques dérogations décidées par le gouvernement sur le droit au repos hebdomadaire ou le travail du dimanche dans de petits commerces... Pourtant notre succès n'était pas garanti sur cet enjeu des impératifs sociaux, qui ne sont pas encore une priorité du CIO.



Éric Piermont/AFP

Les accidents sur les chantiers ont été 4 fois moins nombreux que la moyenne nationale...

**B. T.** : Ce résultat spectaculaire a été permis par des mesures prioritaires de la sécurité des personnels. Chaque géant du BTP a été considéré comme responsable de tous les travailleurs, y compris chez leurs sous-traitants. Les Bouygues, Vinci... ont donc massivement détaché des encadrants sur le terrain. Les syndicats ont été autorisés à visiter les chantiers, où le comité de la charte sociale a tenu des permanences. Au village des athlètes, nous avons participé au « comité inter-entreprises », qui coordonne le travail des différentes sociétés présentes et qui a intégré la sécurité à ses missions. L'inspection du travail a renforcé ses contrôles: chaque jour, un des 70 chantiers était inspecté, une présence bien supérieure à la moyenne. Enfin, chaque nouvelle recrue a systématiquement suivi une session sur la sécurité.

Néanmoins, des cas de travailleurs sans papiers ont été mis au jour...

**B. T.** : Oui et dans un cas en particulier, une filière mafieuse a été démantelée, qui fait l'objet d'une en-

quête judiciaire. Mécaniquement, la présence syndicale sur les chantiers a incité les travailleurs sans papiers à se signaler. Le comité de la charte a accompagné 50 d'entre eux vers la régularisation, et la préfecture de Seine-Saint-Denis a fait de même pour 150 autres. Il y a eu un choix politique de faciliter la régularisation, sur ces chantiers hautement symboliques.

Sur quoi portera votre vigilance pendant les Jeux?

**B. T.** : Les militants syndicaux seront très attentifs aux personnels directement en lien avec les JO dans la restauration, la logistique, la propreté, la sécurité... Il n'est pas question que leurs employeurs dérogent à l'encadrement des heures supplémentaires, des repos... Nous serons aussi à l'écoute des salariés dont l'organisation du travail va changer à cause des JO. Il nous faut empêcher les pratiques abusives (1).

Plusieurs préavis de grève ont été lancés dont celui, le 17 juillet, de certains danseurs de la cérémonie d'ouverture. N'est-ce pas un échec pour votre mission?

**B. T.** : Non. Tous ces avertissements ont eu le mérite d'ouvrir des négociations. Pour ce qui est des danseurs, la CGT a réagi aussitôt qu'elle a découvert certains contrats de travail, qu'elle juge non conformes. Il n'est pas pensable que des artistes perdent de l'argent en se produisant lors du plus grand spectacle mondial. Une rencontre à ce sujet devait se tenir dimanche soir. Mais aucun syndicat ne recherche le « sabotage ».

Recueilli par Marie Dancer

(1) La CGT a créé un numéro Vert pour tous : 0.801.230.526.